

HFX

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Date d'émission: 23/11/2015

Date de révision: 23/11/2015

Remplace la fiche: 18/05/2015

Version: 8.2

RUBRIQUE 1: Identification du Kit

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

HFX



Code du produit

BU Anchor

1.2 Renseignements concernant le fournisseur de la Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Hilti (Canada) Corp.
 2360 Meadowpine Boulevard
 L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
 T +1905 8139200
 1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

RUBRIQUE 2: Indications générales

Stockage

Température de stockage: 5 - 25 °C

Une FDS pour chacun de ces composants est incluse. Merci de ne pas séparer une FDS de ce document.

Ce Kit devrait être manipulé avec les bonnes pratiques de laboratoires et un équipement de protection personnel approprié devrait être utilisé.

RUBRIQUE 3: Contenu du Kit

Classification du produit

Classification (GHS-CA)

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Repr. 1B	H360
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 3	H412

Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS07

GHS08

GHS09

Signal word (GHS-CA)

Danger

Composants dangereux

méthacrylates, peroxyde de dibenzoyl, acide borique

Mentions de danger (GHS-CA)

H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS-CA)

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
 P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection

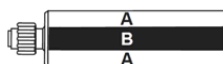
HFX

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
 P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Indications complémentaires

cartouche 2-composants, contient:
 résine méthacrylique, additifs inorganiques
 peroxyde de dibenzoyl, plegmatisé



Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification (GHS-CA)
HFX, A		1	pcs (pieces)	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Repr. 1B, H360 Aquatic Chronic 3, H412
HFX, B		1	pcs (pieces)	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400

RUBRIQUE 4: Conseil général

Conseil général

Usage réservé aux utilisateurs professionnels

RUBRIQUE 5: Conseils d'utilisation

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables
 Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

Conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel
 Eviter le contact avec la peau et les yeux
 Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail
 Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs

Procédés de nettoyage

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale
 Stocker à l'écart des autres matières

Pour la rétention

Recueillir le produit répandu

Matières incompatibles

Sources d'inflammation
 Rayons directs du soleil

Produits incompatibles

Bases fortes
 Acides forts

RUBRIQUE 6: Premiers secours

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau
 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche
 NE PAS faire vomir
 Faire boire beaucoup d'eau
 Consulter un médecin

Premiers soins après inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Faire respirer de l'air frais

HFX

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Premiers soins après contact avec la peau	Mettre la victime au repos Laver abondamment à l'eau et au savon Laver les vêtements contaminés avant réutilisation En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Symptômes/lésions après contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux
Symptômes/lésions après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée

RUBRIQUE 7: Mesures de lutte contre l'incendie

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement
Protection en cas d'incendie	Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 8: Autres informations

Aucune donnée disponible

HFX, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 11/23/2015

Date de révision: 11/23/2015

Remplace la fiche: 05/18/2015

Version: 8.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom	HFX, B
Code du produit	BU Anchor

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Service établissant la fiche technique

Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
Hiltistrasse 6
86916 Kaufering - Deutschland
T +49 8191 906310 - F +49 8191 90176310
anchor.hse@hilti.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada) Tel.: 703 527 3887 (Other countries)
------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317
Texte complet des phrases H: voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS07

Signal word (GHS-CA)

Attention

Mentions de danger (GHS-CA)

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence (GHS-CA)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

HFX, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
peroxyde de dibenzoyle	(n° CAS) 94-36-0	5 - 10	Peroxydes organiques, type B, H241 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Sable.
Agents d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	Eloigner le personnel superflu.
----------------------	---------------------------------

HFX, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence	Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	Recueillir le produit répandu.
Procédés de nettoyage	Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ramasser mécaniquement le produit. Stocker à l'écart des autres matières.
Autres informations	Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
Produits incompatibles	Bases fortes. Acides forts.
Matières incompatibles	Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.
Température de stockage	5 - 25 °C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires	Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.
-----------------------------	---

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle	Éviter toute exposition inutile. Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection.
---------------------------------------	--



Protection des mains	Porter des gants de protection.
Protection oculaire	Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.
Contrôle de l'exposition du consommateur	Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
Autres informations	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

HFX, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Pâte thixotrope.
Couleur	blanc.
Odeur	caractéristique.
Seuil olfactif	non déterminé
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Non auto-inflammable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,7 g/cm ³ AW 4.3.23
Solubilité	Eau: Non miscible
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	90 Pa.s HN-0333
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

HFX, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Non classé

peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Éléments de preuve)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	Non classé

peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)	
Groupe IARC	3

Toxicité pour la reproduction	Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

HFX, B	
Viscosité, cinématique	52941,17647059 mm ² /s

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)	
CL50 poisson 1	2 mg/l (96 h; Poecilia reticulata)
CE50 Daphnie 1	0,07 mg/l
CL50 poissons 2	0,0602 mg/l (96h; Oncorhynchus mykiss; ECHA)
NOEC (aigu)	0,0316 mg/l (96h; Oncorhynchus mykiss; ECHA)

12.2. Persistance et dégradabilité

HFX, B	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.

HFX, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

HFX, B	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)	
Log Pow	3,71 (QSAR; 3.2; Valeur expérimentale; OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode CLHP; 22 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour l'élimination des déchets	Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Éviter le rejet dans l'environnement, Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage.
Ecologie - déchets	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui
La dérogation ADR 5.2.1.8.1 s'applique (quantité ≤ 5 litres pour les liquides ou masse nette ≤ 5 kg pour les solides)			
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

HFX, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

Réglementations nationales/internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure	Aucun(e)
Date d'émission	23/11/2015
Date de révision	23/11/2015
Remplace la fiche	18/05/2015

Indications de changement:

Autres informations Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

HFX, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 11/23/2015

Date de révision: 11/23/2015

Remplace la fiche: 05/18/2015

Version: 8.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom	HFX, A
Code du produit	BU Anchor

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Service établissant la fiche technique

Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
Hiltistrasse 6
86916 Kaufering - Deutschland
T +49 8191 906310 - F +49 8191 90176310
anchor.hse@hilti.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada) Tel.: 703 527 3887 (Other countries)
------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A	H319
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B	H360
Texte complet des phrases H: voir section 16	

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS07



GHS08

Signal word (GHS-CA)

Danger

Mentions de danger (GHS-CA)

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence (GHS-CA)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau

HFX, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Quartz	(n° CAS) 14808-60-7	25 - 40	Non classé
acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	(n° CAS) 27813-02-1	10 - 25	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317
bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	(n° CAS) 24448-20-2	5 - 10	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2, H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319
Tricyclodécane diméthanol diméthacrylate	(n° CAS) 43048-08-4	2,5 - 5	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2, H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, H335
Triméthacrylate de 1,1,1-triméthylolpropane	(n° CAS) 3290-92-4	2,5 - 5	Non classé
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol	(n° CAS) 38668-48-3	0,1 - 1	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 2, H300 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319
acide borique	(n° CAS) 10043-35-3	0,1 - 1	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B, H360
4-tert-butylpyrocatechol	(n° CAS) 98-29-3	0,1 - 1	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4, H302 Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4, H312 Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B, H314 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

HFX, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Sable.
Agents d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ramasser mécaniquement le produit. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage 5 - 25 °C

HFX, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires

Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Éviter toute exposition inutile. Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection.



Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection oculaire

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Contrôle de l'exposition du consommateur

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Autres informations

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Pâte thixotrope.
Couleur	brun clair.
Odeur	caractéristique.
Seuil olfactif	non déterminé
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	101 °C DIN 53213
Température d'auto-inflammation	Non auto-inflammable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,66 g/ml DIN 51757
Solubilité	Eau: Non miscible
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	80 Pa.s HN-0333
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

HFX, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé

acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol (27813-02-1)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Étude de littérature; >=2000 mg/kg bodyweight; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	>= 5000 mg/kg de poids corporel (Lapin; Valeur expérimentale)
Triméthacrylate de 1,1,1-triméthylolpropane (3290-92-4)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 3000 mg/kg
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)	
DL50 orale rat	25 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
ATE US (voie orale)	25,000 mg/kg de poids corporel
acide borique (10043-35-3)	
DL50 orale rat	2660 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Étude de littérature; >2600 mg/kg bodyweight; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Lapin; Valeur expérimentale; FIFRA (40 CFR)
ATE US (voie orale)	2660,000 mg/kg de poids corporel
4-tert-butylpyrocatechol (98-29-3)	
DL50 orale rat	815 mg/kg de poids corporel (Rat)
DI 50 cutanée rat	1331 mg/kg de poids corporel (Rat; Lethal; ECHA)
DL50 cutanée lapin	(Lapin)
ATE US (voie orale)	815,000 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	1331,000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

HFX, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	Non classé	
Toxicité pour la reproduction	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	Non classé	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

HFX, A	
Viscosité, cinématique	48192,77108434 mm ² /s

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol (27813-02-1)	
CL50 poisson 1	493 mg/l (48 h; Leuciscus idus; GLP)
CE50 Daphnie 1	> 143 mg/l (48 h; Daphnia magna; GLP)
Seuil toxique algues 1	> 97,2 mg/l (72 h; Pseudokirchneriella subcapitata; GLP)
Seuil toxique algues 2	> 97,2 mg/l (72 h; Pseudokirchneriella subcapitata; GLP)
Triméthacrylate de 1,1,1-triméthylolpropane (3290-92-4)	
CL50 poisson 1	2 mg/l
ErC50 (algues)	3,88 mg/l
NOEC chronique poisson	0,138 mg/l
NOEC chronique crustacé	0,177 mg/l
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)	
CL50 poisson 1	≈ 17 mg/l
CL50 autres organismes aquatiques 1	245 mg/l
CE50 Daphnie 1	28,8 mg/l
NOEC (aigu)	57,8 mg/l
acide borique (10043-35-3)	
CL50 poisson 1	447 mg/l
CE50 Daphnie 1	658 - 875 mg/l (48 h; Daphnia magna)
CL50 poissons 2	79 ppm (96 h; Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss); Eau dure)
CE50 Daphnie 2	19,7 mg/l (336 h; Daphnia magna)
TLM poisson 1	1800 ppm (24 h; Gambusia affinis)
Seuil toxique algues 1	5 mg/l (672 h; Elodea sp.)
Seuil toxique algues 2	0.4 - 0.8,336 h; Chlorella sp.; Croissance
4-tert-butylpyrocatechol (98-29-3)	
CL50 poisson 1	0,12 mg/l (96 h, Danio rerio, Lethal, ECHA)
CE50 Daphnie 1	> µg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

HFX, A	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol (27813-02-1)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.
acide borique (10043-35-3)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet

HFX, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
DBO (% de DThO)	Sans objet
4-tert-butylpyrocatechol (98-29-3)	
DThO	2,4 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

HFX, A	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol (27813-02-1)	
BCF poissons 1	<= 100 (Pisces)
BCF poisson 2	3,2 (Pisces; QSAR)
Log Pow	0,97 (OCDE 102)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
Triméthacrylate de 1,1,1-triméthylolpropane (3290-92-4)	
BCF poisson 2	366 l/kg
Log Pow	3,53
Log Kow	4,39
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)	
BCF poissons 1	≈
Log Kow	2,1
acide borique (10043-35-3)	
BCF poissons 1	0 (Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss); Chronique)
BCF poisson 2	< 0,1 (60 days; Oncorhynchus tshawytscha; Poids frais)
Log Pow	-1,09 (Valeur expérimentale; Méthode A.8 de l'UE; 22 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
4-tert-butylpyrocatechol (98-29-3)	
Log Pow	2,94 (Valeur estimative)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

12.4. Mobilité dans le sol

acide borique (10043-35-3)	
Ecologie - sol	Peut être nocif pour croissance des plantes/floraison/fruits.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour l'élimination des déchets	Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Éviter le rejet dans l'environnement, Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage.
Ecologie - déchets	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

HFX, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

ADR	IMDG	IATA	RID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

Réglementations nationales/internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure	Aucun(e)
Date d'émission	23/11/2015
Date de révision	23/11/2015
Remplace la fiche	18/05/2015

Indications de changement:

Autres informations: Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H300	Mortel en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

HF_X, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit